

Règles de mise en place des contrats collectifs - FFMPC2

Code produit : FFMPC2

Niveau : Initiation

Modalité : Classe virtuelle

Durée (en heure) : 2.5

Tarif : 250,00 € HT

Eligible DDA : oui

Public :

Collaborateurs de structures
d'assurance souhaitant
découvrir le monde de
l'assurance collective

Prérequis :

Aucun

Objectif

Comprendre les règles qui régissent les contrats collectifs

Programme de la formation

- Comment mettre en place un contrat collectif ?
 - Différentes voies
 - Accords collectifs
 - Référendum

- Décision unilatérale
- Comment modifier ce contrat ?
 - Accord d'entreprise
 - Cas du référendum
 - Cas de la décision unilatérale
- Disparition du contrat
 - Motifs de la résiliation
 - Formes de résiliation
 - Conséquences

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Réalisation d'exercices et de cas pratiques
- Échanges d'expériences avec les participants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.